

Marseille, le 8 août 2019,

BOURBON Corporation et sa sous-holding BOURBON Maritime admis au bénéfice d'un redressement judiciaire

A la demande de BOURBON Corporation et de BOURBON Maritime, le Tribunal a décidé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en date du 7 août pour la société holding Bourbon Corporation et sa sous-holding Bourbon Maritime.

BOURBON Corporation avait demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait des appels en garantie de la société chinoise ICBC Leasing représentant un montant de plus de 800 millions de dollars.

Alors que BOURBON Maritime faisait l'objet d'une procédure de conciliation, la société a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait de l'accélération par certains prêteurs français du remboursement de leurs créances représentant un montant de 720 millions d'euros augmenté des intérêts contractuels.

La procédure de redressement judiciaire ne concerne que les sociétés holding BOURBON Corporation et Bourbon Maritime et non les sociétés opérationnelles, qui peuvent poursuivre leur fonctionnement normalement et continuer de répondre aux besoins des clients.

L'objectif de BOURBON Corporation et de BOURBON Maritime est de préserver au mieux les activités opérationnelles du groupe afin de pouvoir participer activement à la reprise qui s'amorce d'un marché en profonde mutation. C'est ainsi que BOURBON poursuit la transformation radicale de son modèle d'affaires, en déployant le plan d'action stratégique #BOURBONINMOTION.

Dans le cadre du redressement judiciaire, BOURBON s'attachera particulièrement à l'issue positive des négociations avec ses partenaires financiers afin de pouvoir évoluer dans un contexte stabilisé qui résulterait d'une restructuration financière équitable pour tous et dans l'intérêt de la société et de ses salariés.

A propos de la procédure de redressement judiciaire

La procédure de redressement judiciaire est une procédure collective qui gèle le passif existant à l'ouverture de la procédure pendant la période d'observation qui peut durer jusqu'à 18 mois. Cette procédure a pour objectif de permettre au débiteur de présenter un plan de continuation de ses activités par le réaménagement de son endettement – qui peut être étalé sur une période maximale de 10 ans – et d'assurer son redressement.

A PROPOS DE BOURBON

Parmi les leaders du marché des services maritimes à l'offshore pétrolier et gazier, BOURBON propose aux industriels les plus exigeants de ce secteur une vaste gamme de services maritimes de surface et sous-marins, sur les champs pétroliers, gaziers et éoliens offshore. Cette palette de prestations de services repose sur une gamme étendue de navires de dernière génération et sur plus de 8 200 professionnels compétents. Le groupe offre ainsi, via ses 31 filiales opérationnelles, un service de proximité au plus près

des clients et des opérations en garantissant, partout dans le monde, le plus haut standard de qualité de service, en toute sécurité.

BOURBON regroupe trois activités (Marine & Logistics, Mobility et Subsea Services) et assure aussi la protection du littoral français pour la Marine nationale.

En 2018, BOURBON a réalisé un chiffre d'affaires de 689,5 M€ et opérait une flotte de 483 navires.

Classé par ICB (Industry Classification Benchmark) dans le secteur « Services Pétroliers », BOURBON est coté sur Euronext Paris, Compartiment B.

CONTACTS

BOURBON

Relations investisseurs, analystes, actionnaires

+33 140 138 607

investor-relations@bourbon-online.com

Communication Groupe

Christelle Loisel

+33 491 136 732

christelle.loisel@bourbon-online.com

Agence relations média

Publicis Consultants

Vilizara Lazarova

+33 144 824 634

vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr